



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 SEPTEMBRE 2025

Nom	Fonction	Collège	Présent	Diffusion
BASTIDE Christine	Resp. Département Formation	3 ^{ème}	Excusée	X
BENHAMOU Stéphane	Secrétaire Général & Resp. Département Informatique	1 ^{er}	X	X
BOI Marcel	Resp. Département Communication	3 ^{ème}	X	X
BRÉARD Serge	Trésorier-Assistant	1 ^{er}	X	X
CARAMELLO Philippe	Adjoint Département Formation	-	Excusé	X
CHABONAT Alain	Trésorier-Adjoint	1 ^{er}	X	X
GASTALDI Dominique	Président UR 11 & Vice-Président UR	2 ^{ème}	X	X
GOMEZ-VARONA Thierry	Responsable Département Partenariat	3 ^{ème}	Excusé	X
GURY Dominique	Adjoint Département Informatique	-	Excusé	X
LABRUYÈRE James	Resp. Département Compétitions	3 ^{ème}	X	X
LAMBERT Daniel	Président UR 21	2 ^{ème}	Excusé	X
MARCHAND Michel	Président UR17	2 ^{ème}	X	X
MONDIÉ Fabienne	Présidente UR 10 & Adjointe de Rédaction La Lettre	2 ^{ème}	X	X
PIRES DIAS José Manuel	Resp. Département Labels & Distinctions	-	Excusé	X
PRUVOT Danièle	Présidente UR 01 & Resp. Département Publications	2 ^{ème}	X	X
SALEILLES Jean	Président	1 ^{er}	X	X
SIGNORET-DUSSUTOUR Chantal	Vice-Présidente & Resp. Département Événementiel	1 ^{er}	X	X
STEHLI Pascal	Trésorier Général	1 ^{er}	X	X

Le Conseil d'Administration débute à 18h03.

ORDRE DU JOUR PROPOSE PAR JEAN SALEILLES

- Organigramme en cours de finition, une, deux modifications de dernière minute. En faire le tour permettra de voir quelques arrivées ou modifications.
- Les dates des compétitions sont connues et la répartition des présences FPF peut s'établir.
- Départ de Daniel Lambert, conséquence CA, 2^{ème} Collège, Défi, Comité de rédaction Fr-Ph. Daniel commençait vraiment à bien s'impliquer dans notre fédération, je veux comme nous avons été plusieurs à lui écrire, lui souhaiter le meilleur et le remercier pour la part qu'il a pris dans ses fonctions.
- Statuer sur la modalité de réversion de 300 Euros aux URs,
- Préparation de notre rdv avant la plénière avec quelques points à traiter : La carte à venir, dématérialisée ou pas, ou au choix. Poursuivre la réflexion sur le fonctionnement de l'Open dans les UR, web conférences ouvertes à tous ou seulement les dix premières minutes puis accessibles aux fédérés seulement. Les choix, les directions pris depuis 2020 sont-ils adaptés ; avec les expositions de Prestige, les formations distanciel et présentiel avec participation financière de la FPF, les votes numériques pour les différents rapports et autres Collège, la poursuite des Festivals en l'état actuel, que faisons-nous des photos avec l'arrivée de l'IA et d'autres points si vous le souhaitez. Je pense que ce moment serait utile pour approfondir ENSEMBLE les points qui remontent par différents retours.
- Points proposés par Stéphane :
 - Siège : personnel isolé, archivages, des décisions sont à prendre,
 - Réflexion autour d'un graphique de l'échelle des âges de nos membres,
 - Réflexion sur un fonctionnement FPF / UR qui permettrait un lien différent et plus fort, plus partagé.
- Questions diverses,

ACTUALITES DES SALONS

Participation de la FPF au Salon de Sarlat avec la Collection Prestige des Ambassadeurs. Une actualisation importante de cette exposition a permis la présentation d'une quarantaine d'auteur, du Grand Prix Auteur de l'ami Christian Latreille, accompagné de nombreuses productions du Photo Club de Sarlat. Une conférence FPF réunissant près de 80 personnes a donné l'occasion de présenter la Fédération et le Département Événementiel. Intervention par Jean pour la première partie et bien sûr Chantal pour la deuxième. Grand merci au Club pour son accueil et l'organisation de ce Salon.

Autre participation FPF, l'exposition « La Photo sociale », issue du dernier France Photographie avec la présentation d'une vingtaine d'auteurs et le National Reportage d'Alain Besnard. Ces deux expositions ont été présentées dans le cadre du Festival Objectif Image Pays Catalan qui se tient en même temps que Visa pour l'Image. Plus de quarante photographes FPF exposaient leur travail, ainsi que l'UR 12. L'affiche du Festival était réalisée par Pé Helle, auteur fédéré.

Chabeuil, encore en cours à la date de ce Conseil d'Administration, a permis de présenter la Collection Prestige n°54 (Nature – Montier-en-Der 2024), qui a été très appréciée, malgré quelques coquilles dans les légendes, remarquées par les visiteurs. Collection accompagnée par une exposition de photos d'auteurs de l'UR11 en papier couleur, monochrome et nature. Une fréquentation importante (4 à 5 000 visiteurs), qui a permis de belles prises de contact. Le Dossier de presse a été envoyé à plusieurs dizaines d'entre eux en format électronique. Le futur nous dira si ces partages auront été fructueux !

ORGANIGRAMME

Marcel indique qu'il manque encore des éléments venant de 3 UR pour finaliser l'organigramme.

Les changements au niveau du staff sont les suivants :

- Christophe Puerto, qui vient renforcer le département Compétitions en tant que commissaire jeunesse adjoint,
- Bernard Bourguignon qui remplace Emmanuel Canto dans le département Événementiel,
- Youssef Chennoufi quitte ses fonctions au sein du département Partenariat et comme Directeur de la Galerie Vallès pour être remplacé par Pascale Houssaye pour les Webconférences Auteurs et Thierry Cheriote pour la Galerie,
- Florent Moreda arrivé, il y a déjà quelques mois, qui se consacre avec efficacité au Salon de la Photo,
- Sylvie Caramello, qui a rejoint le département Labels & Distinctions,
- Claudine Costa-Pioch qui prendra en charge le Défi France Photographie, en remplacement de José-Manuel Pirès-Dias,
- Daniel Lambert quittera ses fonctions de Président d'UR lors de la prochaine AG de son UR, mais conservera sa participation au comité de rédaction de France Photographie et l'aide qu'il apporte en préparant le fichier pour le Défi France Photographie,
- Jérôme Audoire qui est rentré il y a déjà quelques mois dans le Département Informatique.

Le départ de Daniel Lambert comme président de l'UR21 entraîne un changement dans le deuxième Collège. Comme les statuts le permettent « *En cas de démission ou de décès d'un des membres du Conseil d'Administration, les autres membres du Conseil, sur proposition du Président, cooptent le membre complémentaire remplissant les conditions requises pour appartenir au Collège et dont les fonctions expireront lors de l'Assemblée Générale suivante.* », un président d'UR sera coopté en remplacement de Daniel, lors du prochain Conseil d'Administration.

DATES DES COMPETITIONS & PRESENCE DU CA

La répartition des présences aux différentes compétitions est réalisée en séance et synthétisée dans le tableau présent en annexe de ce compte-rendu. Michel Marchand attire l'attention sur le fait que certaines dates se recouvrent avec le deuxième tour des élections municipales (22 mars). Ce point est à vérifier par James avec les clubs concernés.

Certaines dates comme les concours Auteur, Série Sonorisée et Jeunesse restent encore à organiser.

DOTATION DE 300€ AUX UR

L'organisation actuelle est complexe à suivre tant pour les présidents d'UR que pour les trésoriers. Serge rappelle que les délais ne sont souvent pas respectés pour renvoyer les factures et que certaines factures arrivent plusieurs mois après le début de la saison suivante.

Il est rappelé que le montant à dépenser sur la boutique est un minimum de facturation, mais rien n'empêche de dépasser la dotation de 300 € en totalité sur la Boutique. Stéphane produira une note d'information à destination des présidents d'UR détaillant le mode opératoire, les formats attendus et la date butoir. Il est acté en séance que toutes factures présentées après cette date ne seront pas honorées.

SUJETS A EVOQUER AU CISP

- Dématérialisation de la carte d'adhérent : le sujet de la carte dématérialisée est à nouveau à l'ordre du jour. Présentation à refaire au CISP à l'ensemble du staff pour définir si on retient cette solution ou pas.
- Participants Open : des consultations ont eu lieu pendant l'année. Plusieurs propositions ont été faites, mais une décision globale reste à prendre. Un des modes de fonctionnement qui se dégage est d'appliquer la première année un tarif à 10€, la seconde à 20€ et d'obliger à la prise de carte à partir de la troisième année.
- Participation gratuite aux webconférences : Jean propose d'avoir un accès limité à 10 minutes pour tous, puis de réserver la suite de la webconférence aux adhérents. Les rediffusions seront, quant à elle réservées aux adhérents. Cela soulève des points techniques qui doivent être étudiés.
- Expositions de prestige : elles nécessitent une logistique importante. La question de leur survie ou transformation sera posée.
- Conservation du vote numérique : format apprécié. Le vote évolue pour les UR et se rapproche du fonctionnement utilisé pour le vote fédéral.
- Présence dans les Festivals : discussion sur notre présence dans les Festivals. Si oui, lesquels, avec quel budget, définition de plafonds de dépenses...
- En parallèle de ces discussions est évoqué le flux de commande où de nombreuses commandes dont certaines d'un montant important partent sans validation ou signature préalable du responsable de département concerné. Ce point est à travailler.
- Chantal souhaite récupérer les noms des séries qui seront exposées au Salon de manière à faire le nécessaire côté auteurs.
- IA : sujet récurrent...

FORMATIONS

Jean rappelle que sur la saison passée, le dépassement a été de l'ordre de 12.000 €, ce qui est difficilement compréhensible. Stéphane donne lecture du mémo que Christine Bastide lui a laissé et sur lequel elle souhaite que le Conseil d'Administration se positionne.

Christine souhaite que les points suivants soient évoqués :

- Lors d'une demande de formation par une UR ou un club, un devis est établi par le formateur incluant sa prestation ainsi que les frais de déplacement. L'intégralité de la prestation ainsi que les frais de déplacement défalqués d'une somme forfaitaire de 365 € (250€ de déplacement, 90€ d'hébergement et 25€ de frais de bouche, qui est la prise en charge FPF et qui représente un montant maximum) par formation présentielle est facturée directement à l'entité demanderesse, qui se charge ensuite de remplir sa formation. Si la formation n'est pas pleine, c'est l'entité demanderesse qui support le manque à gagner et pas la FPF. Exemple : M. Formateur propose une formation à 600€ à l'UR32 avec 480€ de frais de déplacement. Le reste à charge à payer par l'UR32 est donc de 600+480-365 soit 715€.
- Si les formations ne sont pas pleines 48h avant pour le présentiel et 10j avant pour le distanciel, la formation est annulée. En cas d'annulation hors délai, le coût de la prestation reste acquis au formateur.

Ces deux motions sont validées en séance.

Stéphane rappelle également que les déplacements des formateurs sont passés en note de frais, ce qui est étonnant. Les formateurs fournissent un service extérieur pour lequel le déplacement doit être facturé et détaillé (justificatifs notamment). De façon connexe, il faudrait vérifier la possibilité fiscale d'utiliser un taux arbitraire pour les indemnités kilométriques comme nous le faisons.

Les demandes d'évolution du module formation vont représenter environ 1600€ HT à préciser après réception des cotations d'Epistème, qui ne nous sont pas encore parvenues. Le Conseil d'Administration valide cette enveloppe. Stéphane précise qu'il avait intégré au budget le report de cette dépense entre la saison passée et courante.

INVESTISSEMENTS POUR LE SIEGE

Plusieurs investissements sont proposés au Conseil d'Administration

- **DATI (Dispositif Alerte Travail Isolé)** : travail isolé. À la suite de l'accident de Sandra, mise en place d'un dispositif d'alerte pour les moments où Sandra, Dominique ou Alain sont seuls dans les locaux. Cet investissement est validé.
- **Archives** : 2 devis sont présentés pour transférer les archives présentes au sous-sol chez un tiers archiveur. Avant de procéder à ce transfert, il est convenu qu'Alain et Sandra procéderont à un tri avant d'externaliser ces documents. Stéphane leur fournit la liste des éléments à conserver. Un point sera fait en janvier pour l'avancement.
- **Rayonnages** : Jean propose qu'on avance sur un ménage du stock de publications avant de procéder à cet investissement. Il reste de nombreux numéros anciens de France Photographie en stock, dont on pourrait se débarrasser d'une façon ou d'une autre.
- **Extincteurs** : remplacement des extincteurs âgés de 9 ans dans le local du siège. Cet investissement est validé.
- **Meuble escalier** : remplacement des garde-corps autour de la trémie d'escalier. Non validé.

En parallèle, Chantal évoque le sujet des photos des auteurs décédés ou plus fédérés. Que fait-on de ces photos ? Si la personne n'est pas joignable (absence de mail, de téléphone), on se débarrasse des photos. Dans le cas contraire on lui laisse quelques mois pour récupérer ses œuvres. À défaut, les photos seront détruites.

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA FPF

Vu l'heure avancée, Stéphane propose que l'évolution de la FPF soit discutée plus avant pendant le CISP, ce sujet nécessitant un temps suffisant pour l'instruire. Cette évolution, porteuse d'améliorations est à retravailler ensemble.

POINT CONCERNANT LES COMPETITIONS

Un club a décidé à la fin de la saison 2023-2024 de ne pas participer aux compétitions. Il était précédemment en National 1 et Coupe de France. Il souhaiterait réintégrer les compétitions à la même place pour la saison 2025/2026. Le Conseil d'Administration décide de suivre les indications présentes dans le Guide des Compétitions. En conséquence, le club concerné reprendra les compétitions au niveau Régional en application de ce dernier.



L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h02.

ACTIONS A SUIVRE

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
14/03/2024	Rédaction d'un guide commissaires nationaux et régionaux	EN COURS	STEPHANE/DOMINIQUE GURY
08/08/2024	Mettre en place les outils pour gérer les expositions de prestige et leur réservation.	A FINALISER	STEPHANE
11/09/2025	Vérification de la disponibilité des salles pour les compétitions du 22 mars	A FAIRE	JAMES

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
11/09/2025	Rédaction du mode opératoire de la dotation aux UR	A FAIRE	STEPHANE
11/09/2025	Liste des documents devant être conservés en archives à transmettre à Sandra	A FAIRE	STEPHANE
11/09/2025	Étude sur les restrictions possibles pour les non-adhérents aux webconférences	A FAIRE	STEPHANE

Prochain CA

- Le dimanche 28 septembre à 9h30



Fédération Photographique de France

Calendrier des compétitions Papier 2026					Validé en CA le 11 / 09 / 2025
Compétitions	Dates 2026	Présence CA	UR	Lieux	Club Organisateur
Papier Monochrome - Christian Devers					
Coupe de France	20-21-22 février	Chantal Signoret Dussutour Alain Chabonat	16	Villennes Sur Seine	Les Photophilles de Villennes sur Seine
Concours National 1	13-14 février	Chantal Signoret Dussutour	14	Biganos	Photo Club du Val de L'Eyre
Concours National 2	3-5 avril	Serge Bréard	15	Montivilliers	Regards et Images
Papier Couleur - Rob Houman					
Coupe de France	20-22 mars	Stéphane Benhamou	18	Champagne sur Seine	Club CAPC
Concours National 1	6-8 février	Jean Saleilles / Marcel Boi	13	St Mitre Les Remparts	Marius
Concours National 2	24-26 avril	Chantal Signoret Dussutour	14	Pujols	Pixels Photo Pujols
Papier Nature - Jean-Pierre Lopez					
Coupe de France	27-28 février	Jean Saleilles	12	Lattes	Lattes-Passion 34
Concours National 1	21-22 février	Jean Saleilles	09	Fronton	Club Photo de Fronton
Concours National 2	10-12 mai	James Labruyère	04	Vitry le François	Club Photo VitryYmage
Auteurs - Claudine Lainé					
Coupe de France					
Concours National 1					
Concours National 2					
Grand Prix d'Auteur / Grand Prix Créativité - Gilbert Coutelet					
GPA-GPC	27-28 février	James Labruyère	04	Cormontreuil	Cormontreuil
Audiovisuel - Jean-Marc Fiancette					
Coupe de France / N1	2-3 mai	Dominique Gastaldi	10	Chambéry	Club Photo Georges Méliès
Concours National 2	17-18 avril	Serge Bréard	19	Le Vaumain	Le Vaumain Art et Pixels
Série sonorisée					
Reportage - Roselyne Toutalian					
National Reportage	01-mai	Pascal Sthely	6	Talmon St Hilaire	Arrêt sur Image
Livre - Alain Beaurain					
National Livre	12-avr	Dominique Gastaldi	11	Vienne	Photoclub de Vienne
Jeunesse - Danièle Pruvot / Christophe Puerto					
National Jeunesse		Danièle Pruvot			